

FURIC MAREE FURIC MAREE (37558027100100) rappelle Tellines



- Noms des modèles ou références concernés : **Tellines expédiées du 10 au 12 octobre 2023**
- Marque : **Sans marque**
- Lot **42101000852 42101000711 72121000403**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/10/2023 au 12/10/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-29.158.500-CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Grossistes - Poissonniers - GMS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **quantité de toxines lipophiles non conforme,**
- Risques encourus par le consommateur : **Biotoxines marines DSP (toxines diarrhéiques)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2h et 18h après la consommation.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0664020254**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre